

0951279Z
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE LES COUTURES
2 RUE DU VAL D'OISE
95620 PARMAN
Tel : 0134734211

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/06/2025
Réuni le : 12/06/2025
Sous la présidence de : Lyes Choulak
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Logement Sec Général

Le Conseil d'Administration approuve la proposition de concession de logement pour COP du 9 juillet 2025 au 31 juillet 2026 à Mme DOMALAIN Coralie qui occupe la fonction de Professeure des écoles à Sarcelles, Ecole Pauline Kergomard 1, Dans le logement de type F4 situé au 2 rue des Coutures 95620 PARMAN, 1er étage droite.

Cette attribution se fait en contrepartie du paiement d'une redevance mensuelle fixée selon la réglementation en vigueur de 800,00 €, ainsi que d'une provision sur charges de 150,00 €.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'occupation précaire et ses éventuels avenants.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0